

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance ajournée, ce 19 mai 2026 à 18 h 30, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le Maire M. Éric Morency et les conseillers suivants : Mme Karrie Parent, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp Mme Véronique Morin, Mme Nancy Goyette et M. Sylvain Bergeron.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2026-162

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**  
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**  
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant un point afin de déplacer la date de la séance régulière du 2 juin au 9 juin 2026.

Adoptée

2026-163

ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Ce point est reporté à la séance du 9 juin 2026.

**TRANSPORT (VOIRIE ÉTÉ ET HIVER)**

2026-164

TRAVAUX DE VOIRIE ÉTÉ – CONTRAT À UN ENTREPRENEUR

Attendu que plusieurs travaux de voirie doivent être exécutés avant la période estivale;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**  
Et résolu unanimement,

Que la municipalité retienne, selon les disponibilités au moment de l'exécution des travaux, soit Les Entreprises Claude Rhéaume, soit Excavation Ménard, pour la réalisation des travaux de voirie.

Adoptée

2026-165

TRAVAUX DE VOIRIE ÉTÉ -LISTE DES PRIORITÉS

Attendu que la directrice générale a déposé une liste des priorités aux travaux de voirie à effectuer au cours de l'été 2026;

Il est proposé **Mme Véronique Morin**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que la liste des travaux déposée soit acceptée en priorisant une partie du rechargement du rang de la Colonie au lieu du ponceau sur le chemin de Franceville.

Adoptée

2026-166

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE MTQ 2026 À 2031

Attendu que nous avons reçu du MTQ, le nouveau contrat de déneigement pour le chemin Piopolis et chemin Bury (11.691km) ;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

Que la résolution no 2026-078 est remplacée par la présente.

Que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat no 851038484 au montant forfaitaire de 140 292 \$ par année et celui-ci est valide jusqu'au 31 mai 2027 et est soumis aux dispositions suivantes :

- À l'expiration de la première période des travaux, l'entente peut être renouvelé par tacite reconduction pour 4 périodes additionnelles et successives de 12 mois chacune.
- L'entente est automatiquement renouvelée aux termes de chacune des périodes de 12 mois si aucune des parties n'a signifié son intention contraire par un avis écrit transmis à l'autre partie contractante au plus tard le 7 avril qui précède chacune des périodes de l'entente, soit du 1er juin au 31 mai suivant.
- L'entente expire au plus tard à la fin de la 5e période des travaux.

Adoptée

2026-167

VOIRIE – CONTRAT DE NETTOYAGE DES GLISSIÈRES SUR LE CHEMIN DE BURY – M. ANDRÉ MARTEL

Il est proposé par **Mme Karrie Parent**  
Appuyé par **Mme Nancy Goyette**  
Et résolu unanimement,

Que le contrat d'entretien des glissières de sécurités situé sur le chemin Bury soit octroyé à M. André Martel selon les conditions prévues au contrat de déneigement conclu avec le MTQ pour 2026-2027 au taux horaire maximum de 125\$/heure pour l'exécution desdits travaux.

Adoptée

2026-168

FRR VOLET 4 – BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE ET BLOC SANITAIRE – OCTROI DE CONTRAT

Attendu qu'un addenda a été publié sur le Sé@o concernant ce projet afin de reporter la date d'ouverture des soumissions au 9 juin 2026;

Il est proposé **Mme Véronique Morin**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que la séance régulière du 2 juin 2026 soit reportée au 9 juin 2026 à 19h.

Que cette séance soit précédée d'un atelier plénier le 2 juin 2026.

Adoptée

2026-169

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2026-170

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Beaulieu propose la fermeture de la séance, il est 19 h 06.

---

Éric Morency  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2026-164, 2026-165, 2026-166 et 2026-167.

---